al-jâmi'a, franchement ismaëlienne)[1] paraît négligeable ou inexistante. Ainsi le *Bustân* peut passer, si l'on ne considère que ses fondements théoriques, pour un traité ismaëlien inspiré de la théologie des Fâtimides, comme d'autres écrits judaïques le furent du *kalâm* ou de la *falsafa* musulmans.

Un traité ismaëlien d'une espèce particulière évidemment, dont est absente toute mention des imâms, et qui ne nomme qu'en passant certains grades de la hiérarchie fâtimide ; écrit par un Juif, apparemment fidèle à sa communauté. On peut toutefois douter que Nathanaël ait gardée intacte la croyance au caractère unique de sa religion. Il est vrai que, pour prouver que la loi mosaïque n'est pas abrogée, il multiplie les citations coraniques (p. 66 et suiv.). Au moins l'une d'elles (p. 66, l. 24-25) contient — et c'est Nathanaël lui-même qui en fait la remarque — une affirmation selon laquelle Muḥammad serait un prophète envoyé aux Arabes, non pas à ceux qui possédaient déjà des lois divines. Cette doctrine, qui veut être coranique, semble bien être celle adoptée par Nathanaël. En effet, celui-ci ne nie pas la validité des législations autres que la mosaïque. Bien au contraire : chaque peuple (*qawm*) doit obéissance à la loi qui lui est propre, instituée par Dieu à son intention, et qui ne concorde pas tout à fait avec celles des autres nations ; diversité qui est l'effet de la sagesse divine, qui vise au bien des créatures, et varie les commandements et les interdictions, comme un bon médecin varie les traitements selon les cas particuliers (p. 67-68). Ainsi, à chaque peuple Dieu envoie un prophète, qui en parle la langue (p. 69). Un verset coranique à l'appui de cette dernière assertion, qui appelle une conclusion : la mission de Muḥammad ne pouvait concerner les Juifs (p. 69). Ceux-ci, tenus d'observer la loi dans laquelle ils sont nés (ou élevés : *nashu'nâ*, p. 68, l. 11), ne doivent pas témoigner d'antagonisme à ceux qui professent d'autres religions et qui ne relèvent pas de leur jugement, mais de celui de Dieu. Car Nathanaël blâme l'intolérance religieuse, *al-ta'aṣṣub fi'l-madhâhib wa'l-mujâdala 'alayhâ* (p. 69, l. 20-21) tout comme certains savants (*'ulamâ'*), dont il ne cite pas les noms, les *Ikhwân al-Ṣafâ'* peut-être, qui dans un passage au moins, en parlant des *mutakallimûn*, appelés

---

[1] Cf. *supra*.